

PRÉAVIS N°: 46/19

OBJET DU PRÉAVIS: Demande de crédit de Fr. 566'000.— pour le versement de la taxe de raccordement au réseau de l'Association intercommunale de distribution d'eau de Vusery (AIDDEV).

CONSEIL COMMUNAL DU 12 NOVEMBRE 2019

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La COGEFIN s'est réunie le 29 octobre 2019 à 20h00.

Selon l'article 38 du règlement du Conseil communal, de la COGEFIN est en charge de l'examen des implications financières supérieures à Fr. 50'000.— par préavis, sans se prononcer sur son bien-fondé ou sur les propositions émises.

Dans le préavis 27/18 de la Municipalité de Moudon, il était déjà fait référence à la taxe unique de raccordement.

Le même préavis avait fait des projections financières notamment sur un amortissement de 3% sur 30 ans.

A la lecture du préavis communal, les services financiers de la commune ont pris l'option de verser la participation en une seule fois, ce qui démontre que la commune de Moudon dispose des fonds nécessaires pour financer cet investissement concernant le service des eaux.

Au vu de la teneur du préavis, on peut s'interroger sur la pertinence de garder les conclusions 2 à 3.

CONCLUSIONS

La Commission vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

- vu le préavis de la Municipalité No 46/19 ;
- vu le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;

- 1. autorise la Municipalité à participer à l'AIDEV par le versement unique d'une taxe de raccordement de Fr. 566'000.—**
- 2. autorise la Municipalité à emprunter tout ou une partie de la dépense globale de Fr. 566'000.— aux meilleures conditions du moment**
- 3. prend note que le total des dépenses/recettes de la conclusion 1 sera comptabilisé au bilan du compte d'investissement du service de l'eau et amorti au fur et à mesure des possibilités du ménage communal mais en trente ans au maximum**
- 4. prend note que la participation fera l'objet d'un décompte à la fin des travaux**

Le rapporteur pour la COGEFIN

Serge Demierre

Membres de la COGEFIN présent-e-s lors de la séance du 29 octobre 2019:

Mmes Sophie Demierre, Céline Ombelli, MM. Simon Benjamin, Serge Demierre, Jakup Isufi, Michel Piguet.

Excusés: MM. Pierrick Muller et Daniel Goy.

Au vu de la panne d'ascenseur de l'Hôtel-de-ville de Moudon, la séance a eu lieu au café St-Michel, afin de permettre à tous les membres d'y assister.

Moudon, le 30 octobre 2019